



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 juillet 2018

CNP Assurances mobilisée pour poursuivre le renforcement de son dispositif LCB-FT

CNP Assurances prend acte de la décision de l'ACPR rendue le 26 juillet 2018 et réaffirme sa totale mobilisation en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT). CNP Assurances tient à souligner que cette décision porte exclusivement sur le dispositif de prévention en place chez CNP Assurances en 2014. Elle n'est en aucune manière motivée par des faits de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme et ne met en aucun cas en cause la probité de l'entreprise ou l'intégrité de ses collaborateurs.

CNP Assurances s'est pleinement mobilisée pour remédier aux dysfonctionnements reprochés par l'ACPR, comme celle-ci l'a d'ailleurs relevé dans sa décision, et pour mettre en œuvre les techniques les plus avancées dans un souci d'efficacité maximale. Notre démarche s'inscrit dans le projet d'entreprise pluriannuel visant notamment à industrialiser et à automatiser l'ensemble du dispositif de prévention et de contrôle LCB-FT. Parallèlement, d'importantes campagnes de sensibilisation et de formation ont été menées au bénéfice des collaborateurs de l'entreprise.

CNP Assurances est particulièrement attachée à respecter l'ensemble des réglementations applicable à ses activités et réaffirme sa totale mobilisation en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le 1^{er} assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 285 M€ en 2017. Le Groupe est présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2^e marché.

Il compte plus de 38 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance et d'épargne innovantes. Elles sont distribuées par de nombreux partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, du réseau physique au 100 % online, et aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 et s'appuie sur un actionnariat stable (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Contacts Presse

CNP Assurances

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez nous sur :

